

## LE PARTAGE CITOYEN

« *Le Partage citoyen est l'évolution de la conscience à l'absolue nécessité de partager : partager les biens publics mondiaux : l'eau, l'air, les richesses, le savoir, la santé...* »  
Le concept du Partage citoyen a été validé par une Commission d'une vingtaine d'experts européens réunis dans le cadre de la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire du Traité de Rome le 14 mars 2007 à Paris, sous la tutelle du Conseil de l'Europe et du Ministère de la Culture et de la Communication.

L'Humanité ne comptait que 250 millions d'êtres humains au début de notre ère, 1 milliard au XVIII<sup>e</sup> siècle, 2 milliards en 1950. Aujourd'hui, nous sommes 8 milliards, et nous atteindrons 10 milliards en 2050. Mais, si l'on se réfère au niveau de vie occidental, la planète ne peut nourrir qu'un milliard de personnes. Aucun précédent historique n'existe pour nous aider à affronter une telle situation. De plus, en temps de crise, c'est toujours le côté violent et agressif de l'homme qui prédomine dans son comportement. Or il est plus que jamais responsable de la survie de l'humanité. Comment donc ranimer les valeurs positives qu'il a inventées lui-même : démocratie, amour, amitié, solidarité, attention envers autrui ? Par le Partage citoyen.

Le « Partage citoyen » tend à rassembler les hommes, au-delà des clivages de toutes natures, dans une même démarche : partage des ressources, des connaissances, des valeurs, dans l'urgence de préserver l'Humanité. Face au défi de la mondialisation, à l'expansion démographique galopante, au dérèglement climatique et à la mise en péril de l'écosystème de la planète, le partage devient plus qu'une nécessité morale : il y va de la survie des populations mondiales. Condition du dialogue interculturel et intergénérationnel, le Partage citoyen s'étend du partage matériel de l'eau, de la nourriture, de l'environnement, des richesses naturelles, à celui des valeurs spirituelles universelles, et au partage des cultures.

Le Partage citoyen se place en amont du développement durable. En effet, l'homme se comporte naturellement de manière irresponsable envers la planète. La notion de développement durable n'est pas une notion naturelle pour lui, alors que sa capacité à partager est innée. Pour accomplir un geste citoyen, l'homme passe nécessairement par un geste de partage conscient ou inconscient. Le Partage citoyen est la prise en compte, avant toute autre, de la dimension humaine des problèmes et de leurs solutions. Comment admettre que, selon les statistiques, près d'un milliard d'êtres humains dans le monde vivent actuellement dans une pauvreté absolue ? Avec le progrès technologique et le développement des communications, nous ne pouvons plus ignorer ces conditions de vie sur notre planète. Il n'y a pas deux pays qui soient au même niveau, deux individus qui aient les mêmes chances, les mêmes niveaux de vie. Il semble donc nécessaire de partager toutes les ressources plus équitablement, et de reconsidérer pour cela notre relation à autrui. Cependant, pour y parvenir, ne faudrait-il pas d'abord prendre conscience du partage concret dans nos gestes quotidiens ? Ce partage au quotidien doit être d'abord et avant tout une attitude intérieure. C'est un partage sans urgence, mais durable. Il permettra vraiment de devenir citoyen de ce village planétaire qu'est devenu le monde : un village dans lequel nous sommes tous interdépendants.

Mais partager suppose également, et d'abord, aujourd'hui, une réflexion plus globale, qui nous amène à changer nos comportements, pour que l'homme puisse survivre. La « pauvreté de proximité », comme la misère dans le monde, appelle nécessairement un Partage citoyen qui ne dépossède pas celui qui donne, et ne crée pas de dette à celui qui reçoit. L'enjeu de notre époque est en effet de développer le sens du partage, mais aussi de la fraternité, de la justice, du respect de l'autre, en favorisant l'implication active de tous dans la vie de la société, dans un esprit d'ouverture au monde. Conscients que nous ne pouvons pas résoudre seuls les problèmes

du monde, réalisons d'abord que certains de nos comportements quotidiens dans notre manière de produire, de consommer, de gaspiller, nous amènent à dégrader la planète.

Dix-sept siècles après le geste universel de Martin, le partage a revêtu ainsi une forme contemporaine. C'est là un nouveau partage, responsable, engagé, élargi : le Partage citoyen.

### **VALEUR EUROPEENNE**

Dans un monde en pleine mutation, secoué par des crises multiples, l'Europe doit réfléchir à de nouveaux modèles économiques et culturels, et à de nouvelles manières de travailler ensemble. La mondialisation fait naître des questions au sujet de l'avenir, dans des domaines tels que la protection de l'environnement, le commerce mondial, le dialogue entre les religions, l'éducation, la culture. Dans cet univers mondialisé, il est important que l'Europe conçoive une politique correspondant à ses valeurs anciennes redevenues actuelles. Parmi ces valeurs, il en est une fondamentale : celle du partage, symbolisée par le geste universel de saint Martin, qui doit revêtir aujourd'hui la forme d'un partage élargi : le Partage citoyen, véritable enjeu pour l'avenir. L'Europe doit être la cheville ouvrière de ce chantier permanent, en promouvant des valeurs culturelles fondées sur son histoire commune, sur le dialogue entre des formes d'expression sociale et religieuse, sur la coopération entre les intellectuels, des consciences reconnues de notre temps, des acteurs qui travaillent quotidiennement contre les inégalités. L'Europe a la responsabilité de participer à la transmission de ces valeurs aux générations futures.

### **FONDEMENTS**

Le Partage citoyen suscite des réflexions écologiques, économiques, socioculturelles qui plongent leurs racines dans l'histoire des idées et des pratiques économiques et sociales.

Il ne s'agit plus uniquement d'accomplir à nouveau le geste de générosité de celui qui a envers celui qui n'a pas, mais de prendre en considération l'existence de biens communs à toute l'humanité, et que nous devons partager - nous les milliards d'individus qui composons l'humanité d'aujourd'hui : nous devons, pour cela, prendre en compte tous les biens de la nature : l'eau, l'air, la terre, les ressources minérales, les ressources énergétiques ; mais également l'éducation, la culture, la connaissance, le savoir, la santé... On doit aussi concevoir le partage de biens « moraux », comme l'accès à l'information, au savoir scolaire. Dès lors qu'un de ces biens est indispensable à la survie du groupe, en raison de la mondialisation, des transformations technologiques qui nous rendent interdépendants les uns des autres en atténuant l'obstacle des frontières, il devient un bien public mondial. Encore faudrait-il que soit préservée l'absence de toute rivalité dans l'acquisition, mais aussi de toute exclusion. Car un bien public doit profiter à tous. Le partage de tous les biens communs essentiels devient alors un enjeu majeur, au niveau local aussi bien que planétaire.

La notion de droit devient alors prioritaire pour décrire l'espace du partage des biens communs : droit au logement, droit à l'eau et à la nourriture, droit à l'éducation, droit à la santé... La manière dont certaines parties de la population sont pratiquement exclues d'un accès à la nourriture et à l'eau, la manière dont d'autres ne peuvent accéder à des soins élémentaires, tiennent souvent au défaut d'une politique de régulation internationale, ou à l'affirmation excessive d'un nationalisme toujours d'actualité. Un organisme international de gouvernance mondiale pourrait répartir équitablement les ressources mondiales de la planète.

Le Partage citoyen concerne surtout notre avenir et celui de nos enfants. Il procède d'une conception beaucoup plus large du partage. Le véritable enjeu du « Partage citoyen » est la coopération : d'un côté, il existe un pouvoir économique fondé sur le profit, et de l'autre des enthousiasmes, des projets difficiles à mettre en œuvre, mais riches de bonnes volontés. Le Partage citoyen concilie ces deux orientations, et le partage des responsabilités dans l'action.

Prendre conscience de la nécessité de partager, c'est d'abord sortir de son horizon économique, éthique, géographique et thématique. Le Partage citoyen est celui d'une idée, d'un objectif, et de moyens par lesquels on pourra réaliser tout cela. La coopération entre les individus permet de participer à une action collective qui met en œuvre un projet commun. L'objectif est de rendre la première place aux relations humaines, en accroissant la coopération.

C'est au nom de la justice que les biens communs doivent être partagés. L'éthique du partage est donc fondée sur l'exigence morale de la justice. Au XXI<sup>e</sup> siècle, le partage du manteau de saint Martin n'est donc plus seulement un geste de charité, mais d'abord un geste de justice, qui s'appuie sur la notion de droit.